

Josef VAN ESS

UNE LECTURE À REBOURS
DE L'HISTOIRE
DU MU'TAZILISME

REI - HORS SÉRIE 14

O²g
2390
(14)

GEUTHNER

REVUE DES ÉTUDES ISLAMIQUES

Directeur : K. LAURENCE
Directeur-adjoint : D. BONDURANT

Comité de rédaction : A. AL-SAYID, J. BÉGIN, J. KHALIL, A. MARIANI

UNE LECTURE À REBOURS DE L'HISTOIRE DU MU'TAZILISME

EXTRAIT DES TOMEs XLVns-1978, XLVIn-1978

HORS SÉRIE

8° 02g

2390

(14)

458

ÉDITIONS H. LEBLANC, 10, RUE DE LA SORBONNE, 75005 PARIS

REVUE DES ÉTUDES ISLAMIQUES

Directeur : H. LAOUST.

Directeur-Adjoint : D. SOURDEL.

Comité

consultatif : R. ARNALDEZ, J. BERQUE, L. KALUS, G. MAKDISI,
J. SOURDEL-THOMINE, M. TERRASSE, J.-C. VADET.

EXTRAIT DES TOMES XLVI/2-1978, XLVII/1-1979

HORS SÉRIE 14

0768-2627

23775 / 2391-02-21-10

20
29-30

Josef VAN ESS

1

UNE LECTURE À REBOURS DE L'HISTOIRE DU MU'TAZILISME

2



LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER S. A., 12 RUE VAVIN, 75006 PARIS

DI - 15-10-1985 - 27767



© 1984, LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER, S.A.

ISBN 2-7053-0140-2

Tous droits réservés. Aucune partie de cet ouvrage ne peut être traduite, ou adaptée ou reproduite de quelque manière que ce soit : par impression, procédé anastatique, microfilm, microfiche ou par tout autre moyen sans autorisation préalable de l'Éditeur.

« La Loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, » que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une » utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple » et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement » de l'auteur ou de ses ayants-droits ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'Article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une » contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal ».

A mes maîtres français :
Robert BRUNSCHVIG,
Henri LAOUST,
Georges VAJDA.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

AVANT-PROPOS

Les textes que je confie ici à l'impression n'ont rien de définitif. Il s'agit de cinq conférences que j'ai données au Collège de France aux mois de novembre et décembre 1978. Je les laisse telles qu'elles furent présentées, comme première ébauche d'un traitement compréhensif pour lequel j'ai rassemblé beaucoup de matériel, mais qui ne sera peut-être achevé qu'après une quinzaine d'années. Qu'on ne s'attende donc pas à une « histoire » au vrai sens du terme : je ne donne que quelques échappées de lumière ; beaucoup de personnages et de problèmes resteront dans l'ombre. Qu'on ne s'étonne pas non plus du caractère peu « orthodoxe » de quelques interprétations proposées ; il me semble que dans l'état de sous-développement où se trouvent nos recherches le taqlid ne puisse être que désastreux, même plus que d'ordinaire. Ce que nous devons faire, c'est procéder à une analyse critique de tous les rapports que nous offrent les sources, analyse conjointe à la compréhension imaginative d'une époque et de problèmes qui ne sont pas les nôtres. Pour arriver à la réalité des événements il est indispensable

que nous détruisions d'abord les interprétations auxquelles le passé a été soumis. J'ai bien conscience du danger qu'en fin de compte nous n'ayons fait autre chose que remplacer une interprétation par une autre; mais même l'échec vaut mieux que la répétition. Il se peut que quelques-unes de mes idées se révèlent trop subjectives. Qu'on les prenne alors comme le début d'un dialogue; je promets de donner tous les détails et les explications nécessaires dans une *Geschichte der frühen islamischen Theologie*, projet à long terme dans lequel les résultats qui auront passé l'épreuve seront incorporés.

I

IBN AL-RĒWANDĪ

Ulrich Jasper Seetzen, voyageur allemand du début du XIX^e siècle, nous rapporte dans son journal, à la date du 4 juin 1807, quelques anecdotes qu'il a entendu raconter dans un café du Caire. Elles ont pour personnage principal une sorte de Till Eulenspiegel qui a l'habitude de se quereller avec Dieu à propos de la sagesse de la création. Étant assis dans son jardin pour boire son café, notre homme est molesté par un groupe d'inconnus qui interrompent sa sieste et se servent sans se gêner; quand il leur demande leur identité, les inconnus se présentent comme des « esclaves de Dieu » (*'ibād Allāh*), c'est-à-dire des pauvres hères. Il a à peine le temps de se préparer un nouveau café qu'il voit arriver un autre groupe d'individus qu'il n'a jamais vus. Après sa première expérience, il lui semble prudent de les inviter sur-le-champ. Mais contrairement aux premiers, les seconds sont très polis et, après avoir accepté l'invitation, ils prennent congé de lui et lui donnent une pièce d'or. Plus tard, il apprend que ses seconds visiteurs étaient les esclaves du pacha. Et lui alors de s'adresser à Dieu: « Si tu lâches encore une fois tes esclaves sur moi, envoie-moi des gens plus polis! Le pacha, lui, sait mieux les choisir »¹.

L'homme auquel ces mésaventures arrivent s'appelle Rēwandī. Il peut nous servir à illustrer un cas assez rare, dans lequel le peuple découvre dans un théologien un humoriste, certes seulement neuf cents ans après sa mort²:

1. Ulrich Jasper SEETZEN, *Reisen durch Syrien, Palästine, Phönicien...*, ed. F. Kruse, Berlin 1854-9, vol. III, 171 s.

2. Des anecdotes semblables se trouvent déjà dans le *K. Zahr al-rabī* de Ni'matullāh al-Šuštārī (mort en 1112/1701), donc dans la tradition chiite iranienne; cf. 'Abdalāmīr AL-A'SAM,

Ibn al-Rēwandī, comme il s'appelait en réalité, a vécu au III^e siècle de l'Hégire. Du reste, ajoutons qu'il existe une variante plus ancienne de notre anecdote où l'humour est totalement absent : Abū Ḥayyān al-Tawḥīdī nous décrit, dans son *K. al-Hawāmil*, une scène où Ibn al-Rēwandī, voyant un homme de l'entourage de la cour sortir en grande pompe, se plaint auprès de Dieu de ce que celui-ci vit dans l'abondance tandis que lui, vrai défenseur de la foi, doit endurer le plus affreux dénuement¹. Dans cette version, c'est encore la théodicée qui est au centre, et c'est encore le dialogue avec Dieu qui amène la pointe. Mais au lieu de l'humour, nous rencontrons la critique sociale ; au lieu de la douce plaisanterie qui révèle, en fin de compte, une sorte d'assentiment, la présentation hautaine. Non pas que cette version corresponde mieux à la réalité des faits ; elle semble plutôt confirmer l'esprit de quelques vers qui sont ici et là attribués à Ibn al-Rēwandī. Ce qui était dit d'une manière parabolique dans les deux histoires mentionnées se trouve dans ce poème réduit à sa quintessence : les décrets de Dieu sont imprévisibles, et cela « laisse les cœurs » — comme il est dit à la fin — « en confusion et fait d'un homme expert et intelligent un hérétique »

*Fa-'āqilun faḥinun a'yal maḏāhibuhū
wa-ḡāhilun ḥariqun talqāhu marzūqā
Hāḏā lladī taraka l-albāba ḥā'iratan
wa-ṣaiyara l-'āqila n-niḥrira zindīqā².*

Un hérétique (*zindīq*) c'est ce que fut Ibn al-Rēwandī aux yeux de la postérité, et par ces vers il semble confesser les raisons de son hérésie. Il était un homme intelligent ; personne n'en douta. Mais il ne le fut pas suffisamment pour comprendre qu'en face de Dieu il vaut mieux pratiquer la *docta ignorantia*. Il va sans dire que ces vers ne sont pas authentiques ; nous ne sommes pas étonnés de les voir attribués aussi à Abū l-'Alā' al-Ma'arrī

Ta'riḥ Ibn al-Rēwandī al-mulḥid (Beirut, 1395/1975), p. 243 ss. Le livre du Dr. al-A'sam nous offre une bonne collection des textes relatifs à Ibn al-Rēwandī ; quiconque veut travailler sur le sujet y trouvera, à peu d'exceptions près, tout le matériel qu'il désire.

1. Cf. *Hawāmil* (Le Caire 1370/1951), p. 213, 2 ss.

2. Seulement dans une source assez tardive, chez 'Abbāsī (mort en 963/1556) dans ses *Ma'āhid al-tanṣīḥ* (éd. Le Caire 1367/1947, I, 147). Mais Taftazānī (mort en 792/1390) commente également dans son *Muḥawwal* les vers en les attribuant à Ibn al-Rēwandī (cf. A'SAM, p. 207 ss).

qui, pour un musulman ordinaire, pouvait représenter un cas similaire¹. Mais leur contenu s'harmonise parfaitement avec l'idée que l'on se faisait alors de la pensée d'Ibn al-Rēwandī. Dans un livre sur la justice de Dieu, il aurait prétendu que « quelqu'un qui rend ses esclaves malades et infirmes (c'est-à-dire Dieu) ne peut pas être sage (*ḥakīm*) dans son comportement envers eux... » Et alors, reprenant un aspect déjà rencontré dans nos anecdotes : « Également celui qui les rend pauvres et les afflige... »². Ainsi, la postérité semble avoir cru deviner qu'Ibn al-Rēwandī se plaignait de sa propre pauvreté.

Ce ne fut pas la seule plainte de notre hérétique. Il a fait scandale comme personne avant ou après lui dans l'islam, et l'autocritique qu'on voulait trouver dans le poème cité n'est que le reflet d'un nombre considérable de réfutations qui furent beaucoup moins bienveillantes. Les réfutations paraissent justifiées, et, en fait, elles n'ont jamais été mises en cause sérieusement. Ibn al-Rēwandī écrivit dans un de ces styles agressifs et capricieux qui ne sont pas appréciés par les gens officiels. Quelques exemples savoureux apparaissent partout dans la littérature biographique, soigneusement choisis pour démontrer que rien ne resta sacré sous sa plume. « Celui qui ne connaît pas d'autre remède contre la maladie que celui de faire mourir », dit-il, en allusion évidente à Dieu qui, selon le Coran, a anéanti les communautés indociles de prophètes comme Ṣāliḥ et Hūd, « Celui qui ne connaît pas d'autre remède contre la maladie que celui de faire mourir, comme le fait un ennemi furieux et courroucé, pourquoi a-t-il encore besoin d'un livre (c'est-à-dire d'une écriture) ou d'un prophète ? »³. C'est bien là les propos d'un *zindīq* ; il ne pouvait en dire plus.

1. Cf. SUBKĪ, *Ṭabaqāt al-Ṣāfi'īya*, III 97/IV² 32, 9 s.; anonymes, et avec deux autres vers, chez TAWḤĪDĪ, *Aḥlāq al-wazīrāin* (Damas 1965), p. 123, 2 ss. — Le hanbalite Ibn 'Aqīl (mort en 513/1119) considéra Abū l-'Alā' al-Ma'arri, Abū Ḥayyān al-Tawḥīdī et Ibn al-Rēwandī comme les trois grands hérétiques de l'islam (cf. *Ta'rif al-qudamā' bi-Abī l-'Alā'*, Le Caire 1363/1944, p. 20, 12 s.). La remarque ne manque pas de piquant parce qu'Abū l-'Alā' tout comme Abū Ḥayyān ont attaqué Ibn al-Rēwandī (cf. pour Abū l-'Alā' sa *Risālat al-Ġufrān*, Le Caire 1950, p. 461, et pour Abū Ḥayyān l'anecdote mentionnée plus haut).

2. Cf. le résumé du *K. al-Ta'dīl wal-tajwīr* chez ḤAYYĀT, *Intiṣār* (ed. A. Nader, Beyrouth 1957), p. 12, 3 ss. Le titre n'est pas mentionné dans la longue notice bibliographique chez Ibn al-Nadīm. Est-il identique au *K. Na't al-ḥikma* cité chez lui (*Fihrist*, ed. Rizā Tağaddud. Téhéran 1393/1973. p. 216, -5) et chez IBN AL-ĠAWZĪ, *Muntaẓam* VI 101, 22 ss ?

3. Un fragment du *K. al-Dāmīg* ; cf. IBN AL-ĠAWZĪ, *Muntaẓam* VI 102, 9 ss > ṢAFADĪ, *Wāfi bil-wafayāt* VIII 235, 16 ff. (traduit par H. Ritter dans *Der Islam*, 19/1931/13).

Mais je ne veux pas tomber dans le scandale moi-même. La matière n'est pas nouvelle et, surtout, son interprétation n'est pas aussi simple. Car il y eut aussi des gens qui respectèrent Ibn al-Rēwandī. Il ne fut certainement pas un simple briseur d'images, un intellectuel jouant l'anarchiste, qui ne réussira nullement à passer à la postérité ; il fut un bon théologien, dont les hérésiographes eux-mêmes retiennent certains des avis qui nous semblent précieux en raison de leur précision et de leur originalité. On expliquait alors ce double aspect de sa personnalité en admettant qu'il avait écrit certains de ses livres à une époque où il « était encore dans son bon sens »¹, c'est-à-dire en présupposant chez lui une évolution. Mais ce n'est qu'une hypothèse ; la chose semble avoir été plus complexe. Nous aurons à nous poser sérieusement la question de savoir si l'hérésie d'Ibn al-Rēwandī ne fut pas un malentendu, voulu ou non voulu. Car il n'est pas le seul à cette époque à préférer des invectives contre Dieu.

Nous connaissons au moins un théologien parmi ses contemporains musulmans qui fit preuve du même esprit radical — je veux parler de Muḥammad b. Karrām, le fameux ascète du Khorāsān. Son nom vous surprendra peut-être dans un tel contexte ; les citations sur lesquelles je m'appuie ne nous sont parvenues qu'en persan et ont été négligées complètement jusqu'à présent. Il s'agit de quelques fragments d'un *K. al-Sirr* composé par Ibn Karrām qui ont été conservés par Ibn ad-Dā'ī dans sa *Tabṣirat al-'awāmm*. La ressemblance est frappante : la même agressivité de style, la même ironie envers un optimisme qui voit de la sagesse divine partout. « Où se trouve la sagesse », se demande-t-il, « quand la main de quelqu'un est coupée pour un *dāng* et demi que ce quelqu'un a volé, alors que le prix du sang s'élève à six cents *dīnār* ? »² — « A quoi sert que (Dieu) crée des serpents, des scorpions et des souris pour ordonner ensuite de les tuer ? »³, ou encore « Les hommes commettent des péchés tandis que les créatures dont ils mangent la viande, les chameaux, les vaches, les brebis et les oiseaux auxquels ils donnent la chasse, sont sans délit. Pourquoi a-t-il donc déclaré leur viande licite ? Selon quelle sorte de sagesse lui est-il permis de lâcher ceux qui pêchent et qui s'égarer sur ceux qui obéissent ? »⁴. Pour

8. Cf. IBN AL-NADĪM, *Fihrist*, 217, 3 TAĀĀDUD, en relation avec le *K. al-Asmā' wal-aḥkām*.

3. Cf. IBN AL-DĀ'Ī, *Tabṣirat l-'awāmm* (Teheran, 1313/1935), p. 67, 5 s.

3. *Ib.*, 65, 16 ss.

4. *Ib.*, 65, 13 ss.

le moment, je vais me borner à ces passages. Nous ne savons presque rien de leur contexte. Mais il ne fait aucun doute qu'Ibn Karrām, bien qu'attaqué par beaucoup d'adversaires, n'a jamais été considéré comme un fauteur d'hérésie à la manière d'Ibn al-Rēwandī. A ce qu'il semble, ce ne furent pas seulement les déclarations empreintes de radicalisme qui comptèrent, mais aussi leur publicité. Et peut-être les radicalismes ne furent-ils pas aussi radicaux pour ceux qui écoutèrent d'une oreille expérimentée, avertie : il se peut qu'ils ne visent pas la sagesse divine proprement dite, mais l'optimisme avec lequel les théologiens — et surtout les théologiens mu'tazilites — s'arrogèrent la capacité d'en deviner les secrets. Avant de discuter de ces alternatives, il nous faut cependant traiter de problèmes plus prosaïques.

Je pense à la chronologie. Nous connaissons la biographie d'Ibn Karrām assez bien ; il est mort en 255/869. Pour Ibn al-Rēwandī, c'est le contraire : les dates données pour sa mort varient de plus d'un demi-siècle. C'est étrange ; malgré une certaine désinvolture envers les détails chronologiques dont l'importance n'était pas aussi évidente pour les théologiens que pour les *muḥaddiḥūn*, les mu'tazilites surent en général assez bien comment ranger chronologiquement leurs collègues antérieurs. La situation devient encore plus déconcertante en raison du fait que le premier biographe parmi eux, al-Ḥayyāṭ de Bagdad, fut un contemporain de notre héros : Ibn al-Rēwandī serait mort soit vers 300 H., c'est-à-dire à la même époque que mourut al-Ḥayyāṭ, soit avant 250 quand al-Ḥayyāṭ était encore jeune². Apparemment, al-Ḥayyāṭ ne se soucia pas de la biographie d'un hérétique et, en effet, il a attaqué Ibn al-Rēwandī partout où s'en offrait l'occasion.

Mais c'est justement par son agressivité qu'il nous fournit un critère — qui n'est pas le seul dans une gamme d'arguments pour ou contre, mais peut-être le seul qui soit vraiment décisif dans cette question souvent discutée³. Une de ses nombreuses réfutations a été conservée, le fameux

1. Cf. C. E. BOSWORTH, dans EI² s. *Karrāmiyya*.

2. Les dates données par nos sources sont : 298 H. (cf. IBN AL-ĠAWZĪ, *Muntaẓam*, VI 99 ss s.a. ; ṢAFADĪ, *Wāfi*, VIII 238, 20 s., etc.) ; 301 H. (cf. ḤĀĠĠĪ ḤALĪFA, *Kaṣf al-ẓunūn* 1423 s.t. *K. al-Zīna* et 1450 s.t. *K. al-Qaḍīb*) ; vers 300 H. (cf. YĀFI'Ī, *Mir'āt al-ġanān*, d'après P. KRAUS, dans *RSO*, 14/1934/372, n.). — 245 H. (cf. IBN ḤALLIKĀN, *Wafayāt al-a'yān*, ed. Iḥsān 'Abbās, Beyrouth 1968, I 94, 8 ; MAS'ŪDĪ, *Murūj al-ḡhāb*, VII 237 BARBIER DE MEYNARD), 250 H. (cf. IBN ḤALLIKĀN, I 94, 9 s.).

3. Cf. H. S. NYBERG dans l'introduction à son édition du *K. al-Intiṣār* (Le Caire 1925, p. 38 ss ; traduit par A. N. Nader dans l'édition citée plus haut) et Paul Kraus dans *RSO*, 14/1934/372 ss et 379. Nyberg s'était décidé en faveur de la date postérieure ; Kraus avait longtemps penché pour

K. al-Intiṣār, qui reste jusqu'à maintenant le plus ancien texte mu'tazilite que nous possédions dans sa totalité. Dans la préface, al-Ḥayyāṭ énumère les pamphlets par lesquels Ibn al-Rēwandī a scandalisé ses collègues. Mais il ne les énumère pas tous ; il manque p. ex. le *K. al-Dāmiġ* dans lequel Ibn al-Rēwandī a insisté sur les contradictions du Coran. Cela nous étonne d'autant plus qu'al-Ḥayyāṭ a réfuté ce livre également¹ ; il l'a fait évidemment à une période plus tardive. Or, le *K. al-Intiṣār* a été écrit, comme l'a démontré Wilferd Madelung, peu après 269². Le *K. al-Dāmiġ* semble donc avoir été composé après 270. Par conséquent, Ibn al-Rēwandī ne peut pas être mort vers 250 ; il doit avoir vécu jusqu'à la deuxième date donnée pour sa mort, jusqu'aux environs de 300. Il avait alors atteint l'âge respectable de quatre-vingts ans approximativement³. Nous nous sentons alors plus à l'aise pour accepter les rapprochements tirés de nos sources et selon lesquels il a écrit plus de cent dix livres⁴ — « livres » assez minces peut-être, mais attestés dans leur existence par plus de cinquante titres qui nous sont connus et par un certain nombre de fragments et de résumés.

Toutefois un nouveau problème se pose : dans un passage du *K. al-Intiṣār*⁵,

la date antérieure, mais s'était finalement vu forcé par un argument supplémentaire à se ranger à l'avis de son prédécesseur. Georges Vajda (dans *EP*², s. *Ibn al-Rāwandī*) opte de nouveau pour la date antérieure.

1. Cf. *Fihrist* dans *ZDMG*, 90/1936/302, pu. (d'après le fragment de Tonk). Maintenant aussi mon article *al-Khayyāṭ* dans *EP*.

2. Cf. W. MADELUNG dans *Le Sh'isme imāmīte*, Colloque Strasbourg 1968 (Paris 1970), p. 14.

3. Contre Ibn 'Aqil (mort en 513/1119) qui attribua à Ibn al-Rāwandī un âge de 36 ans (cf. plus bas, p. 193). — L'argument utilisé par nous n'a pas été introduit dans le débat précédemment. Paul Kraus s'était laissé convaincre par une autre observation : Ibn al-Anbārī nous rapporte dans sa *Nuzhat al-alibbā'* (éd. Muḥammad Abū l-Faḍl Ibrāhīm, Le Caire 1386/1967, p. 226, pu. ss) qu'Ibn al-Rēwandī était le disciple du grammairien al-Mubarrad et qu'il transmet l'ouvrage principal de ce dernier, le *K. al-Muqtaḍab*. Or, al-Mubarrad n'était l'ainé d'Ibn al-Rēwandī que de dix ans approximativement ; il naquit en 210. La preuve est contraignante si Muḥammad 'Abdalḥālīq 'Udayma, l'éditeur du *Muqtaḍab* (Le Caire 1385/1965) a raison en supposant qu'al-Mubarrad ne commença à rédiger son livre qu'après 270 H. (cf. vol. I, p. 72). Malheureusement, ce n'est qu'une hypothèse qui se fonde sur quelques axiomes non entièrement démontrables. Si elle ne peut pas être maintenue, il ne serait, à la rigueur, pas complètement impossible qu'al-Mubarrad eût écrit son *Muqtaḍab* dans sa jeunesse et Ibn al-Rēwandī transmis l'ouvrage avant 250. Ibn al-Rēwandī aura étudié chez lui à Basra où al-Mubarrad vécut jusqu'à la mort d'al-Mutawakkil en 247. Au bout du compte, cette possibilité reste naturellement assez peu convaincante. L'autre terme de l'alternative, celui préféré par Kraus, semble l'emporter définitivement quand on le joint à l'observation ajoutée par nous-même.

4. Cf. MAS'ŪDĪ, VII, 237 (BARBIER DE MEYNARD).

5. Cf. p. 67, -5 NADER où al-Ḥayyāṭ dit d'Ibn al-Rēwandī : *ḥattā ahlakahū llāh wa-ṣaiyarahū ilā alim 'adābih*.

Ibn al-Rēwandī est mentionné comme étant déjà mort. C'est-à-dire qu'al-Ḥayyāṭ ne savait pas à cette époque que son adversaire était encore vivant ; Ibn al-Rēwandī semble avoir quitté Bagdad sans laisser de traces — apparemment vers 250 ou peu avant, quand une partie de nos sources le déclarent déjà mort. Cela n'est pas étonnant. Sa famille semble provenir d'un village situé près d'Isfahan qui s'appelait Rēwand¹, et lui-même reçut sa formation encore plus loin dans l'Est, à Marvarrūd, au-delà de Herāt, sur la pente septentrionale de l'Hindukush, aujourd'hui près de la frontière entre l'URSS et l'Afghanistan². Pour les Bagdadiens, c'était un étranger, et le diable voulut qu'il fût un étranger intelligent. Il savait discuter³, et il connaissait les subtilités du *kalām*, qui lui permettaient de déceler les axiomes cachés d'une tradition qui n'était pas la sienne. C'est pour cela que ses collègues de la métropole ne purent pas simplement l'oublier ; il les avait trop défiés. Mais, profitant de son absence, ils purent créer une légende noire. Ils répandirent le bruit qu'il aurait collaboré avec les juifs irakiens, qu'il leur aurait fourni des arguments contre l'islam et qu'il était même mort chez l'un d'eux lorsqu'il eut à se cacher des agents du gouvernement qui avaient été alarmés par ses confrères musulmans. Toujours selon ces dires, son père était lui-même un juif converti à l'islam⁴. Il est significatif que nous ne trouvions encore rien de cela chez al-Ḥayyāṭ, en dépit de toute son irritation ; il révèle au contraire qu'un oncle et un frère d'Ibn al-Rēwandī avaient été des mu'tazilites comme lui-même⁵. La légende apparaît plus tard, évidemment fabriquée et propagée par des lettrés bagdadiens d'observance mu'tazilite, comme les Tanūḥīs au iv^e siècle. Ces derniers se réfèrent parfois à un témoignage étranger, difficile à contrôler : celui d'al-Ġubbā'i, chef de la branche basrienne des mu'tazila et ennemi d'Ibn al-Rēwandī aussi acharné qu'al-Ḥayyāṭ.

1. Cf. IBN ḤALLIKĀN, I 94, pu., etc. La lecture Rēwand — et, par conséquent, Ibn al-Rēwandī — est confirmée par le fait que les sources écrivent le nom parfois avec un *alif* (Rāwand) et parfois avec un *yā'* (ce qui permet de lire Raiwand ou, comme propose Yāqūt pour un autre endroit du même nom, Rīwand). Il ne s'agit que de différentes tentatives de rendre la voyelle ē du persan. La forme Rāwand présuppose une lecture avec *imāla*, la forme Raiwand une monophthonguisation de la diphthongue.

2. Cf. *Fihrist*, 216, 14 TAĀDADDUD ; ŠAFADĪ, *Wāfi*, VIII, 232, 15 s.

3. Cf. ABŪ L-ḤUSAYN AL-KĀTIB, *al-Burhān fī uujūh al-bayān*, ed. Aḥmad Maṭlūb et Ḥadiġa al-Ḥadiġi (Bagdād 1387/1967), p. 235, 7 s.

4. Cf. IBN AL-ĠAWZĪ, *Muntaẓam* VI 99, 11 ss ; ŠAFADĪ, *Wāfi*, VIII, 233, 2 ss ; *Fihrist* 216, -7 s. TAĀDADDUD ; P. KRAUS dans *RSO*, 14/1934/365.

5. Cf. *Intiṣār* 108, 8.

C'est cette légende qui semble être responsable du succès de la date anticipée. Le scandale d'Ibn al-Rēwandī n'est donc pas l'échec individuel de quelqu'un qui a quitté la province pour impressionner les bourgeois, mais il est dû plutôt à la collusion de deux traditions intellectuelles différentes. Bagdad possédait l'hégémonie — et nos recherches sont sérieusement gênées par le fait qu'elle possédait aussi l'hégémonie de la propagande, des « media », c'est-à-dire de nos sources. Mais Bagdad n'était pas le seul centre ; le mu'tazilisme s'était enraciné dans l'Est, surtout dans la région du Khorasan, au moins dès l'époque où al-Ma'mūn résida à Marv et où Tumāma b. Ašras et Bišr b. al-Mu'tamir, tous deux mu'tazilites, eurent vécu à sa cour¹. En outre, cette tradition n'était pas exclusivement mu'tazilite : Ibn Karrām meurt, si nos estimations sont exactes, presque un demi-siècle avant Ibn al-Rēwandī. Par conséquent, il est possible qu'une personnalité telle que celle d'Ibn al-Rēwandī soit apparue différemment, aux yeux de ses contemporains, selon la perspective prise. Le *Fihrist* nous donne deux listes des ouvrages d'Ibn al-Rēwandī, dont l'une contient seulement ses livres « scandaleux », alors que l'autre contient aussi ses écrits « orthodoxes »² ; et alors que les livres « scandaleux » ont été réfutés un par un par al-Ḥayyāṭ à Bagdad et par al-Ġubbā'ī et son fils Abū Hāšim à Basra³, ils ont visiblement été passés sous silence par Abū l-Qāsim al-Ka'bī, le disciple d'al-Ḥayyāṭ qui enseignait à Balkh. Al-Māturīdī, le théologien de Samarqand, le cite avec respect, et ainsi toute la tradition māturīdite⁴. Al-Aš'arī le présente sous un jour assez favorable, dans un rapport qu'il donne sur une discussion qui eut lieu parmi les mu'tazilites de Bagdad et Abū Ishāq al-Isfarā'īnī, un des chefs de l'école ašarite à Nīšāpūr (il y mourut en 418/1027), nous transmet le récit sans scrupules⁵. Il se peut même qu'al-Fārābī ait quitté sa région natale au Turkestan imprégné des quelques idées centrales de la théologie rēwandienne qu'il reflète dans le chapitre sur le *kalām* dans son *Iḥṣā' al-'ulūm*⁶. Selon notre hypothèse biographique, Ibn al-Rēwandī aurait passé presque un demi-siècle dans l'Est, assez longtemps pour se faire une réputation positive. La plupart de ses livres sont à situer dans cette période. Il était encore alors dans

1. Cf. QALQAŠANDĪ, *Šubḥ al-a'sā*, IX, 391, -6 ss et 393, -6 s. : aussi plus bas, p. 223.

2. Cf. *Fihrist* 216, -6 ss et 217, 3 ss TAĠADDUD.

3. Pour al-Ġubbā'ī et Abū Hāšim cf. D. GIMARET dans *JA*, 1976, p. 294 ss et 328 s.

4. Cf. plus bas, p. 177 ss.

5. Cf. 'UMAR AL-SAKŪNĪ, *'Uyūn al-munāzarāt*, ed. Sa'd Gurāb (Tunis 1976), § 326 ss.

6. Cf. mon article dans *Hamdard Islamicus* (à paraître).

Quelques interprétations « peu orthodoxes » destinées à ouvrir un nouveau dialogue.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

